

LE TACOT

www.thoury-ferrottes.fr Facebook Thoury Ferrottes officiel



page 20

Nettoyons la nature



pages 14 -15

Travaux du pont des Marais

| | |
|------------------------|------------|
| En direct de la mairie | p. 2 - 8 |
| Ça vous concerne | p. 9 - 12 |
| Ça se passe ici | p. 12 -19 |
| Environnement | p. 20 |
| Infos pratiques | p. 21 |
| État civil | p. 21 |
| Nos entreprises | p. 22 - 23 |
| Agenda | p. 24 |

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL /

Que cette année nouvelle qui vient d'ouvrir ses portes
Le bonheur, la joie et la bonne santé vous apportent.
Que chacun des jours de cet an nouveau
Soit pour vous comme un beau cadeau.
Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.
Que vos rêves se réalisent et que 2021 soit signe de bonheur et de réussite !

Yves Roy

Malgré une année si particulière et pour le moins austère, je vous souhaite sincèrement une bonne année 2021. Qu'elle soit pour vous et vos proches, pleine de moments forts et passionnants. Que cette nouvelle année vous permette de poursuivre vos rêves, de les accomplir, d'accéder à l'amitié, à la fraternité, au bonheur tout simplement.
Sincèrement.

Djamila Amour-Barrault

2021, année de la sortie de crise ? Et si on osait croire en nos rêves, nos envies.
Que vous souhaiter de mieux qu'une parfaite santé pour vous et vos proches, de la passion dans vos activités.
Prenez soin de vous et très bonne année 2021 !

Célia Buire

En cette fin d'année bien particulière, j'espère que pour vous et vos proches tout se passe bien.
Continuez de prendre soin les uns des autres.
Recevez mes meilleurs vœux pour l'année à venir.
En espérant de passer à nouveau de bons moments ensemble l'année prochaine.

Laëtitia Pires

Pas fâché de quitter cette sacrée année 2020.
CAP sur 2021 en espérant vivre de belles choses et de bons moments avec vous tous.
Tous mes meilleurs vœux.

Denis Chollet

Je vous souhaite à toutes et tous une année 2021 heureuse et sereine débarrassée de ce virus. Qu'elle vous apporte la joie des retrouvailles avec vos proches ainsi qu'une santé de fer et beaucoup de bonheur !
Bonne année.

Elise Gislard

Pour cette nouvelle année, de nouvelles aventures, que vos projets se réalisent après une année 2020 difficile.
A toutes et tous meilleurs vœux 2021.

Jean-Claude Montailer

Malgré une année 2020 difficile, la fin de l'année approche et en cette période

de fêtes, j'espère que vous avez passé un joyeux Noël entouré de vos proches. Pour la nouvelle année, je vous présente mes vœux les plus sincères, de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2021.

José Tomas

En cette période particulière, je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir, de prendre soin de vous et de vos proches.

Alice Barthélemy

Chaque année, le plus important est de se souhaiter une bonne santé, c'est encore plus le cas alors que s'ouvre l'année 2021.

C'est une nouvelle énergie qui vous traverse tous.

Je souhaite à chacun de vous santé et bonheur.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021

Johan Frémy

On vous souhaite traditionnellement lors des vœux pour la nouvelle année, le bonheur, la prospérité, la santé... Evidemment, je vous souhaite tout cela, et plus que jamais. Mais j'y ajoute la folie et la bonne humeur, l'inventivité et l'énergie, la force et le courage, afin de mener à bien tous vos projets pour 2021.

Excellente année à vous tous

Alain Barthoux

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé et bonheur.

Hélène Decressat

Tous mes vœux de bonheur et de santé à vous tous pour cette année 2021 en espérant une meilleure année que 2020.

Prenez soin de vous.

Joël Paupardin

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la joie et bonheur avec ou sans les masques. Courage Optimisme Vie Inébranlable Détermination.

Benoît Savary

En cette année si particulière et si difficile, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2021.

Que cette année vous apporte la santé, la joie, la prospérité, l'amour dans vos foyers, le bonheur, la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

Une pensée particulière pour ceux et celles qui sont dans la peine ou la difficulté, à tous ceux et celles qui sont seul(e)s.

Bonne et heureuse année 2021

Pascal Martinez

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

Le 15 octobre 2020 à 20 heures 30 en la mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 07 octobre 2020.

Étaient présents : Djamila AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Alain BARTHOUX, Célia BUIRE, Denis CHOLLET, Hélène DECRESSAT, Johan FREMY, Elise GISLARD, Pascal MARTINEZ, Jean-Claude MONTAILLIER, Joël PAUPARDIN, Laëtitia PIRES, Yves ROY, Benoît SAVARY, José TOMAS

Secrétaire de séance : Elise GISLARD

Ont voté pour : QUINZE (15)

---oOo---

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent conseil municipal qui s'est tenu le 08 juillet 2020.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 08 juillet 2020.

Madame Elise GISLARD est désignée secrétaire de séance.

---oOo---

1. ELECTION DES MEMBRES SUPPLEANTS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal,

VU les articles L.2121-21 et D.1411-3 à D.1411-5 du CGCT ;

CONSIDERANT que les délégués titulaires ont été nommés en séance du 24 mai 2020 ;

Il convient de procéder à l'élection des trois membres suppléants ;

Messieurs José TOMAS, Joël PAUPARDIN et Alain BARTHOUX se portent candidats.

Les membres suppléants de la commission d'appel d'offres sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés (15 voix).

2. SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DE 28 HEURES

Le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe permanent à temps non complet à 28 heures hebdomadaires afin d'apporter un soutien supplémentaire au secrétariat de la Mairie.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après avis favorable du Comité Technique rendu le 31 août 2020 et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité, des membres présents et représentés,

DECIDE la suppression d'un emploi permanent à temps non complet à 28 heures hebdomadaires de l'emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe au 1er novembre 2020.

3. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DE 35 HEURES

Le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires afin d'apporter un soutien supplémentaire au secrétariat de la Mairie.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après avis favorable du Comité Technique rendu le 31 août 2020 et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité, des membres présents et représentés,

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

DECIDE la création d'un emploi permanent à temps complet (35 heures hebdomadaires) de l'emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} novembre 2020.

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

4. ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 108-1,

Vu le Code du travail, notamment ses articles L 4121-3 et R 4121-1 et suivants,

Vu les articles L 4121-1 à L 4121-5 et R 4121-1 à L4121-4 du Code du Travail,

Vu le décret n° 85-603 modifié du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire n°RDFB1314079 C en date du 28 mai 2013 relative au rappel des obligations des employeurs territoriaux en matière d'évaluation des risques professionnels,

Considérant que l'autorité territoriale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents,

Considérant que l'évaluation des risques professionnels et sa formalisation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels présentent un caractère obligatoire,

Considérant que cette évaluation des risques doit être réalisée par unité de travail,

Considérant que le plan d'actions retenu permettra d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité,

Considérant l'avis favorable du Comité Technique en date du 31 août 2020,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels afin de pouvoir valider la démarche de prévention, suivre le plan d'actions réalisé et réévaluer continuellement les risques en vue de continuer à accroître le niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

o Valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions annexés à la présente délibération.

o S'engage à mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'évaluation et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

o Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

5. RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2019.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2019.

6. RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU (C.C.P.M.)

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

PREND ACTE du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2019.

7. DECISION MODIFICATIVE**A – REGULARISATION DEFICIT INVESTISSEMENT 2019**

Suite à une erreur matérielle lors de la préparation du budget primitif 2020, Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une modification des comptes.

En dépense d'investissement

Ajout du Déficit de 47 969,34 Euros au compte 001

Modification des comptes ci-dessous

| Compte | Vote du Budget Primitif | Rectification |
|---|-------------------------|------------------|
| 2128 « autres agencements et aménagements de terrain » | 24 320,00 | 6 350,66 |
| 21318 « autres bâtiments publics » couverture de l'église | 35 000,00 | 5 000,00 |
| TOTAL | 59 320,00 | 11 350,66 |

Soit une différence de $59\,320,00 - 11\,350,66 = 47\,969,34$ Euros.

Le conseil municipal prend connaissance de la régularisation des comptes du budget primitif 2020.

B- REGULARISATION ANOMALIE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Suite à un déséquilibre sur les prévisions des opérations d'amortissement et de provision, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative.

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | | |
|--|----------|--------|----------|----------|
| INTITULE | Chapitre | Compte | Dépenses | Recettes |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 042 | 681 | - 0,20 | |
| Energie - Electricité | 011 | 60612 | 0,20 | |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Attributions de compensation d'investissement | 040 | 28046 | | 0,01 |
| Subventions d'investissement | 13 | 1322 | | - 0,01 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver la décision modificative ci-dessus présentée.

8. ADHESION A LA PLATEFORME D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE ID 77

Le Département de Seine et Marne a constitué avec ses organismes associés intervenant en matière d'ingénierie territoriale un groupement d'intérêt public (GIP) de coordination régi par les dispositions des articles 98 à 122 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, « ID 77 ».

Ce groupement a ainsi été pensé comme un interlocuteur unique devant faciliter l'accès des communes et groupements de collectivités seine et marnais aux compétences et ressources disponibles en matière d'ingénierie.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID 77 ».

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID 77 »

Article 2 : d'approuver la convention constitutive en annexe, sous réserve de son approbation par le Préfet de Seine et Marne

Article 3 : d'autoriser son exécutif à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le Groupement d'intérêt public.

9. PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Suite au renouvellement de l'exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Montereau et à l'élection de son Président le 09 juillet dernier,

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

Monsieur le Maire,

Expose au conseil municipal que la loi 2014-366 dite « Loi ALUR » pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014 prévoit en son article 136-II que :

La Communauté de Communes existant à la date de publication de la loi ALUR, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi, (c'est-à-dire le 27 mars 2017).

Contenu de la compétence

Le transfert de compétence, prévu par l'article 136, vise la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale. Les documents d'urbanisme tenant lieu de PLU sont les documents dont les règles s'appliquent en lieu et place du PLU ; il s'agit des plans d'occupation des sols (POS), des PAZ (plan d'aménagement de zone) et des plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).

Si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné (c'est-à-dire entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017) au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent par délibération, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

Introduction d'une clause de revoyure au transfert de la compétence

Si, à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de la présente loi, la Communauté de Communes n'est pas devenue compétente en matière de plan local d'urbanisme en tenant lieu de carte communale, elle le devient de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du Président de la Communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, sauf si les communes s'y opposent dans les conditions prévues au premier alinéa du présent II.

Prise de compétence volontaire par l'Intercommunalité

Si, à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de la présente loi, la Communauté de Communes n'est pas devenue compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peut également à tout moment se prononcer par un vote sur le transfert de cette compétence à la communauté.

S'il se prononce en faveur du transfert, cette compétence est transférée à la communauté, sauf si les communes membres s'y opposent dans les conditions prévues au premier alinéa du présent II, dans les trois mois suivant le vote de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Il convient donc que le conseil municipal se prononce sur le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

Le conseil municipal,

Vu la loi ALUR et plus particulièrement son article 136

CONSIDERANT

A l'unanimité par 15 voix contre

S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays de Montereau**CHARGE** Monsieur le Maire d'en informer les services de l'état et Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.**QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le conseil du démarrage des travaux du Pont des Marais. Ce chantier va durer environ 3 mois.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier informant la commune d'un nouveau curé sur notre secteur, il s'agit du Père DESQUILBERT.
- Suite à une réunion avec la Gendarmerie, Monsieur le Maire fait lecture du bilan des infractions sur notre commune.
- Courrier du SIRMOTOM concernant l'avancement du projet de modernisation des Points d'Apport Volontaire (PAV) ; la commune de Thoury-Ferrottes est en phase 3 – année 2022-2023 pour l'implantation de bornes en semi-enterrées.

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

-
- Monsieur le Maire fait lecture des remerciements de la renaissance vouloise pour la subvention qui leur a été accordée.
 - Lecture du faire-part de naissance d'Enaël, fils de Jérémy COHEN et de Cassandra ROMANELLI.
 - Bilan de l'entente sportive 2020-2026. Suite au départ de l'animateur de l'entente sportive, Grégory GANDOIN, Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a demandé un an de réflexion pour se prononcer sur un éventuel recrutement d'un nouvel animateur.
 - Suite à un projet d'aménagement d'une aire de jeux à côté du lavoir de Bichereau, Monsieur le Maire informe le conseil que le riverain ayant la parcelle juste à côté est vendeur. Avant toute négociation, il est souhaitable de prendre rendez-vous avec les services de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie) et de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).

Intervention des conseillers :

- La commission cadre de vie et fleurissement a commencé à travailler sur un projet de végétalisation des abris-bus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire
Yves ROY

La secrétaire
Elise GISLARD

CHARTRE DE BON VOISINAGE /

- 1 - Je n'ai pas le droit de gêner mes voisins, ni le jour, ni la nuit.
- 2 - Je modère le son de la radio ou de la chaîne-hi-fi, j'évite de l'écouter les fenêtres ouvertes.
- 3 - J'éduque mes enfants à ne pas crier dans le jardin, en particulier dans la piscine.
- 4 - J'éduque mon chien à ne pas aboyer inconsidérément.
- 5 - En raccompagnant mes invités dans la rue la nuit, je leur demande de ne pas parler trop fort, ni de claquer les portières.
De même, si je pars tôt le matin : je ne claques pas la portière et je ne mets pas la radio fort tant que je suis dans le lotissement.
- 6 - Je tonds la pelouse, coupe les arbres et taille les haies, à horaires acceptables par tous.
Je respecte les arrêtés communaux.

Pour rappel :

HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE BRUYANTS

Jours ouvrés de 7 h à 20 h

Samedi de 9h à 12h et de 15h00 à 19h30

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

- 7 – Quand j'organise une soirée, une fête, je préviens mes voisins, et je respecte une heure limite raisonnable.
- 8 – Je demande à ma famille et mes amis de ne pas faire trop de bruit avec leurs cyclomoteurs.
- 9 – Je ramasse les déjections de mon chien sur les trottoirs et les voies piétonnières.

Le respect de l'autre est la première règle de bon voisinage.

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend.



➤➤ ARTICLE DE PRESSE DEVENIR BENEVOLE

- 28 Octobre 2020

DEVIENS BÉNÉVOLE CHEZ LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE ET BENEFICIE D'UNE FORMATION Bafa

QUI SOMMES-NOUS ?

Les Scouts et Guides de France ont pour but de former des citoyens actifs, utiles, heureux et artisans de paix. A travers la vie en collectivité, la réalisation de projets et de jeux en pleine nature, chaque jeune peut s'épanouir dans un cadre sécurisant et respectueux de l'environnement.

Nous sommes portés par l'Espérance catholique, nous accueillons chacun et chacune, sans distinction.

Le Territoire Scouts & Guides de France de Seine et Marne s'étend de Dammartin-en-Goële à Nemours en passant par Nangis, Pontault-Combault, Villeparisis et pleins d'autres. Le Territoire rassemble aujourd'hui plus de 1600 adhérents sur 18 groupes différents.

DEVENIR BÉNÉVOLE

Devenir bénévole chez les Scouts et Guides de France, c'est rejoindre une aventure humaine hors du commun autour d'un projet éducatif, écologique, altruiste, émancipateur et spirituel. A tout âge, quel que soit son parcours, chacun peut trouver une mission dans un groupe local.

Engagé au service des jeunes, aux côtés d'une équipe d'adultes, vous devenez acteur de l'éducation populaire dans votre ville, votre quartier. Vous permettez aux enfants et aux adolescents de vivre leurs projets, de découvrir la vie en pleine nature, d'agir dans la société.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

#1



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tel : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
f t i y

AU REVOIR GREGORY /

Après 7 années à animer l'école multisports ainsi qu'organiser des rencontres sportives sur les différentes communes, Grégory Gandoin quitte l'entente sportive pour rejoindre le service sport de la mairie d'Avon.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.



DU NOUVEAU DANS NOTRE R.P.I. /



Suite au départ de Mme Brigitte Leraisnier, nous vous présentons la nouvelle secrétaire du Syndicat des Ecoles du Bocage Mme Jessica Ménard-Dubigny. Par la même occasion, nous vous présentons la nouvelle Présidente, Mme Sylvie Loison-Largillière du même syndicat, qui a pris ses fonctions au mois de juin 2020.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Bonne chance à Brigitte dans ses nouveaux projets.

NID DE FRELONS /

A compter du 1er janvier 2021, la Communauté de Communes du Pays de Montereau avec l'association GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des abeilles du Département de Seine-et-Marne), se chargera de la destruction des nids de frelons asiatiques, qu'ils soient situés chez des particuliers ou dans les espaces publics des 21 communes.

L'intervention sera prise en charge financièrement intégralement par la CCPM.

En cas de besoin, vous devrez appeler « un seul numéro », le même que SOS Voirie au : 01.60.73.43.87, aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

En espérant que ce nouveau service vous apporte satisfaction.



Exemple de nid dans un arbre

ÇA SE PASSE ICI

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE /

Suite aux consignes du Gouvernement, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée en petit comité.

Après la dépose d'une gerbe au monument aux morts, nous avons respecté une minute de silence.



HOMMAGE A M. SAMUEL PATY /

En tant que Maire de Thoury-Ferrottes, j'ai voulu organiser un hommage à M. Samuel Paty, sauvagement assassiné.

J'ai lancé un appel sur les réseaux sociaux pour nous retrouver le mercredi 21 octobre à 17h devant le collège Jacques Prévert. Pendant ce moment de recueillement, 3 lettres ont été lues par ses collègues enseignants. Nous avons ensuite respecté une minute de silence suivie d'applaudissements.

Qu'il repose en paix.



OUI, ILS SE SONT PACSÉS /

C'est avec une certaine émotion que le samedi 17 octobre, j'ai officiellement pacsé M. Grégoire Touzeau, ancien conseiller municipal et Mme Alice Barthélemy, conseillère municipale. Sincères félicitations.



LE PONT DES MARAIS EST TERMINÉ /

Après 3 mois de travaux, la reconstruction du pont des Marais est terminée.

Nous vous laissons découvrir les photos avant, pendant et après le chantier.

L'état de délabrement du pont a nécessité sa démolition pour une reconstruction quasi identique.

Pendant les 3 mois du chantier, une réunion s'est tenue tous les mercredis avec le bureau d'études Degouy, l'entreprise NGE, les services de la CCPM et le Maire de Thoury-Ferrottes.

Nous remercions la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour le suivi et le financement.



Avant travaux



Avant travaux



Avant travaux



Travaux en cours



Travaux en cours

*Travaux en cours**Travaux en cours**Travaux en cours**Travaux en cours**Travaux en cours**Travaux en cours**Après travaux**Après travaux*

TRAVAUX DU CITY STADE /

Vous aviez constaté que le sol du City Stade était fissuré. Nous avons demandé à l'entreprise Jean Lefèbre de faire le nécessaire. Les travaux de peinture seront réalisés prochainement.



TRAVAUX DU PETIT PONT DE BICHEREAU /

Des personnes mal intentionnées ont détérioré les parapets du petit mur route de Thoury, en allant à Bichereau. Suite à cela, Stéphane et Julien les ont remis en état pour la sécurité des riverains et des véhicules.

Le coût de ces réparations est financé par les impôts locaux (les matériaux s'élèvent à 618 euros H.T.).

C'est bien dommage, car cet argent aurait pu servir à d'autres investissements dans la commune !



COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR NOS AÎNÉS /

L'équipe municipale et le CCAS ont distribué le traditionnel colis de fin d'année.

Avec cette crise sanitaire, nos aînés étaient déçus de ne pas pouvoir nous offrir un petit café ou un petit remontant. Nous devons les protéger de ce virus mais leurs propositions étaient bien agréables.

Nous sommes tous les ans accueillis avec des sourires. Cette année, sous les masques, vos regards en disaient long.

Nous vous remercions, l'année prochaine sera meilleure.



NOËL DES ENFANTS /

Comme tous les ans, l'association Thoury Babel a organisé le traditionnel Noël des enfants.

Sans spectacle cette année à cause de l'épidémie du covid 19, une distribution de cadeaux en présence du père Noël et un goûter en plein air ont eu lieu dans la bonne humeur.

L'émerveillement et la joie des enfants étaient au rendez-vous.

En espérant de meilleures conditions l'année prochaine...



BREVET DES COLLÈGES ET BÉNÉVOLES /

Le samedi 19 décembre, nous avons voulu remercier les bénévoles des associations et de la bibliothèque. Nous leur avons distribué des colis.



Par la même occasion, nous avons tenu à féliciter les collégiens pour l'obtention de leur brevet des collèges, et nous leur avons remis une carte cadeau.



JEU CONCOURS : LES RÉSULTATS /



Il y a eu 47 participants. Nous avons eu 2 bonnes réponses.
Félicitations à Mesdames David Chantal et Vollereau-Beaudoin Sylvie.

1ère réponse : 673 habitants
2ème réponse : 4 lavoirs appartenant à la commune
3ème réponse : Eglise St-Pierre et St-Paul

Nous avons donc décidé de faire un tirage au sort pour les 18 autres gagnants parmi les mauvaises réponses.
Bonne dégustation !

NETTOYONS LA NATURE /

Le 26 septembre après-midi, une vingtaine de personnes s'est retrouvée sur la place de la mairie pour l'opération « nettoyons la nature ».

Trois groupes se sont formés et se sont équipés de chasubles, gants et sacs poubelle offerts par les établissements Leclerc de Varennes-sur-Seine.

Tous les ans, des déchets de toute sorte sont ramassés aux abords des bois et des chemins (du verre, des pièces détachées de voiture, du plastique, des pneus...). Tout ceci part ensuite à la déchetterie de Voulx pour être recyclé.

Merci à tous les participants, petits et grands et rendez-vous en 2021, encore plus nombreux.



PERMANENCES MAIRIE /

Lundi de 14h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h
 Vendredi de 16h à 19h
 Tél. : 01 64 31 94 45
 Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE /

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
 Levée du courrier à 16h15
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 09 63 43 77 05
 Mail : bib.thoury@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE /

POLICE / GENDARMERIE : **17**
 POMPIERS : **18**
 SAMU : **15**

Caroline Berthelot et **Christelle Masson** vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2, rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile. Tél. : 06 19 57 44 89

**HORAIRES DE TRAVAUX
de bricolage et jardinage bruyants /**

Jours ouvrés de 7h à 20h
 Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
 Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS /

Poubelle marron :
tous les lundis.



Poubelle jaune :
tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :

- en bas de la rue de Verdun
- au lavoir de Bichereau
- au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?

Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Disponible en mairie.

**BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS
DÉCHETS INTERDIT** (art. 84 - règlement sanitaire départementale)**DÉCHETTERIE DE VOULX /**

Horaires d'hiver (1^{er} Octobre au 31 mars)
 Route de Saint-Ange. Tél. : 01 60 96 90 04
 Lundi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
 Vendredi : 13h30-18h
 Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h
 Dimanche : 9h-12h
 Mardi, jeudi : fermé
 Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Ecuellen. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS /

Contact auprès du SIRMOTOM / 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES /

Afin de garder nos trottoirs propres, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS /

Ewen et Ilan, fils de Michaël et Hélène Renard, le 17 octobre.
 Léna, fille de Baptiste Michaud et de Joanny Kerharo, le 17 octobre.
 Meena, fille de Lidwine Douyard et de Yoann Loyale, le 21 octobre.
 Nino, fils de Vincent et Claire Demelun, le 6 décembre.

IL NOUS A QUITTÉ /

Jean-Claude Bosnet, le 22 décembre

ILS SE SONT DIT OUI /

Thibault, Jackie, Raymond Legrand et Coralie, Andréa Longet, le 30 décembre.

Esco Bar
Bar - Tabac - Jeux - Brasserie

01.64.31.10.26
escobar.thoury@gmail.com
39 rue de Flagy
77940 THOURY-FEROTTES
RCS 831 111 018 MELUN



BAR-TABAC-JEUX-BRASSERIE

Lundi 7h - 21h
Mardi 7h - 21h
Mercredi 7h - 21h
Jeudi Dormito
Vendredi 7h - 1h
Samedi 8h - 1h
Dimanche 8h - 13h



SARL MORIZE
6 rue de Bichereau 77940 THOURY-FEROTTES

SARL- MORIZE
maçonnerie générale et couverture

0624781068 - 0174906891
jeanmi7713026@hotmail.fr




Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.
Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com



THOMAS GIGOT
PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE

06.64.42.86.97
www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

EN MON CORPS ET CONSCIENCE

MARGOT MARMIGNON

MASSAGE BIEN-ÊTRE
SOINS ESTHÉTIQUES

0674758829



Melo Coiff
Coiffure maquillage et onguerie
Service à votre domicile

06.59.85.33.28

Rameau mélodie
77940 Thoury ferottes
melodie.tamjan@laposte.net




SOFREP
MR KHEDI

Revêtement sols et murs - Agrègement de plâtres - Plâtre maçonnerie - Travaux de finition

76 Rue de Flagy - 77940 Thoury Ferottes
Tél: 0620542533 - 011: 510475015RM/77
Site: www.sofrep77.com
Email: contact@sofrep77.com - sofrep@travaux.fr



MARIE-ANNE SERVICESTél. 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19
SERVICE A LA PERSONNE

Préstations entièrement personnalisées, permettant aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées de continuer à vivre chez elle en toute indépendance.



TSO Informatique

Dépannage Informatique à domicile
Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferottes
Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
Email : contact@tso-informatique.com



Mounir & Elise MANSOURI

☎ 06.22.67.78.57
☎ 06.24.22.50.76
✉ me.printer77@gmail.com
© M&E Print

7 rue des Brandons - 77940 Thoury Ferottes

SERIGRAPHIE TRANSFERT SUBLIMATION

Les Attelages du Prat
Tel 06 09 07 87 10



Email : lesattelagesduprat@orange.fr
http://Lesattelagesduprat.e-monsite.com



La Forge d'Antan
Fermiers d'Art Serrurier

Fabrication sur mesure et pose :
Portails, Clôtures, rampes d'escaliers, gardes corps, Balcons, marquises

Sébastien Contard
11 Rue de Bichereau 77940 Thoury Ferottes
06 15 25 23 89

Laëtitia Photographie
laetitia.photographie@hotmail.com
Laëtitia Photographie



Portrait Grossesse Mariage
Naissance Evénements

PIZZA à JOËL
Pizzas à emporter

06 59 60 04 68

N'hésitez pas à appeler pour réserver de 17h à 21h
Paiement par chèque ou espèces uniquement



Votre carte de visite ici
C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !

Gîte de la Caseline
(Thoury-Ferrottes)



Denise Quatre
06 80 05 51 47

Bruno Pelletier
06 09 70 82 85

Site internet :
«Gîte de France en
Seine-et-Marne»
n°394

"GITES DE FRANCE"

**Chambres d'hôtes
de l'Orvanne**
(Thoury-Ferrottes)



Marie-France et
Henry Graffagnino

9, rue du Pont de la
messe - Bichereau
01 60 74 73 66
06 08 14 90 58

Henri.graff@
wanadoo.fr

"GITES DE FRANCE"

**Floriane
HERON**
Préventrice Youngique

06.44.42.72.11.
floriane.heron@gmail.com
<http://www.youngiqueprotection.fr/>
FlorianeHeron
Page Facebook : Floriane H.

Pepette chaud



Nous outstons pour vous, devant vos invités,
dans la joie et la convivialité.

Tel: 06.45.40.46.66.

Isabelle Guillemot
Conseillère Partylite

Bougies
et
accessoires

Facebook: isabelle conseillère Partylite
<http://isabelle.partylite.fr>
Tel: 06.33.66.14.83

Zone de Paris

Dadon Services

PIRES Adrien
77940 Thoury Ferrottes
dadouservices@gmail.com

Aménagement intérieur
Entretien de jardin
Bricolage Divers

06.33.98.11.82

STANHOME *world*

MARIE FRANCE GRAFFAGNINO
Votre Conseillère

Port. : 06 08 14 90 58

Lionel HUGUET
NATUROPATE
IRIDOLOGUE

8 rue du moulin
77940 THOURY FERROTTES
tél : 01 60 57 01 22
lionel.huguet77@gmail.com
www.naturopathe-iridologue77.fr

MENUISERIE - EBENISTERIE
AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS

PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
Fabrication sur mesures de
tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement
de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTES

**M.C. CHARPENTE
BOIS**

couverture, zinguerie,
modification de charpente, aménagement de combles, escalier, terrasse...

Clément Mauviel
Tel. 06 81 45 33 35
m.c.charpentebois@gmail.com
0959 / 788 784 288

17 rue de Flagy 77940 Thoury Ferrottes

GREGOIRE TOUZEAU
Achat

ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-09

Jérémie Cohen
Ostéopathe D.F.O.

17 bis rue de Flagy
Thoury Ferrottes

07 66 08 56 53
osteopathe.thoury@gmail.com

Nourrissons, enfants, adultes,
femmes enceintes, sportifs

Animation Diévenementiel

Fiesta Night

06.65.42.08.69
Fiesta_night@hotmail.fr

Facebook

MADISON BIANCHI
EDUCATEUR CANIN
À DOMICILE

06.35.40.79.59
MADISON.BIANCHI@OUTLOOK.FR

TAXI BRICE
Commune de Thoury-Ferrottes

GARES AÉROPORTS
HÔPITAUX ÉVÉNEMENTS
TOUTES DISTANCES

06.68.39.94.14
smtaxi77@gmail.com

Votre carte de visite ici
C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !

Dimanche 24 janvier (*sous réserve*)

GALETTE DES ROIS

Organisée par la municipalité.

Salle de la Chouette Effraie



Samedi 1er mai

VIDE GRENIER

Organisé par Thoury'Bambel.

Dans le village



Courant mai

FÊTE DE LA BIÈRE

Organisée par la municipalité.

Dans le village



Fin juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la municipalité.

Place de la mairie



Mairie de Thoury-Ferrottes

Directeur de la publication : Yves Roy

Maquette et conception graphique : Thomas Gigot

Comité de rédaction : Elise Gislard ,Djamila Amour, Roland Robineau, Yves Roy

Ont aussi collaboré à ce numéro : M. David, Y. Primard, Thoury'Bambel

Photos : D. Amour, Y. Roy, J. Tomas, L. Aubry

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations : adresse.equipe.thoury@gmail.com
Imprimé sur papier par Espace Graphic. Ne pas jeter sur la voie publique.

Janvier 2021 - www.thoury-ferrottes.fr - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel !